

## Séance du 18 Août 1949.

L. An mil neuf cent quarante neuf, le dix huit Août à vingt et une heures, Le Conseil Municipal de la Ville de Montrejeau, s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Jean Grand, Maire

Étaient présents: M. M. Grand Barthe Dufor, Sabielle, Dandine, Carliac, Bathé, Burabent, Loo, Prunier, Damerc, Saint-Blancat, Lamolle, Fuyon

absents: Cau, Cecille, Verdier, Saint-Paul, Sagardelle, Lacoste, Barthe, Barne

Lecture est faite du Procès-Verbal de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Dufor est nommé Secrétaire de séance

### Ordre du jour.

1° Budget supplémentaire de l'exercice 1949

2° Réduction des Patentes

3° Maison du Caiffa

4° Terrain et ferme Lejage

Monsieur le Maire dépose son compte administratif pour l'année 1948 sur la table et se retire de la salle

Monsieur Barthe, premier adjoint prend la présidence et donne lecture de ce compte qui fait ressortir les résultats suivants:

Les recettes s'élèvent à:

Les dépenses s'élèvent à:

il en résulte un excédent de:

qui sera rapporté au Budget additionnel de 1949

Chapitres Additionnels au Budget

#### Recettes

Reports: Excédents de Recettes de l'exercice précédent

Excédent des recettes ordinaires 2.133.086.-

Excédent des recettes extraordinaires 1.314.-

Total des excédents 2.134.400.-

Reste à recouvrer Section Ordinaire

Chap. IV 3 Produit des concessions d'eau 2.936.-

Section Extraordinaire - -

Total des restes à recouvrer 2.936.-

## Recettes Supplémentaires et Nouvelles.

## Section Ordinaire

3 Taxes et droits d'enregistrement	20.000.-
2 Droits de Places	500.000.-
2. Vente de Compteurs	69.000.-
3. Taxe pour l'entretien des Compteurs	37.000.-
4. Vente de Terrain	2.200.-
5. Location de Matériel & électrique	9.720.-
6. Médécances pour Branchements	500.-
7. Vente amiable de Vieilles Parties	16.830.-
8 Indemnités pour intervention des sapeurs Pompiers	8.812.-
9. Remboursement de dépenses sur Personnel	50.601.-
10. Subvention pour travaux aux chemins vicinaux	48.000.-
11. Subvention au Centre d'Education physique et sportive	40.000.-
Total des recettes supplémentaires et nouvelles.	802.664.-

## Recapitulation Des Recettes

Excédents de l'exercice précédent.	2.134.400.-
Restes à recouvrer	2.936.-
Recettes supplémentaires et nouvelles	802.664.-
Total des Recettes	2.940.000.-

## Dépenses

## Chap III Section Ordinaire

8. Entretien des chemins vicinaux Reliquat	978.358.-
11. Médécance de prise d'eau à la Noste	1.624.-
1. Contingent dans les dépenses d'assistance	112.750.-
16. Subvention pour achat de Matériel et outillage	10.000.-
Chap. II. Section Extraordinaire	
1a 18 annuités s. Emprunts, reliquats	150.959.-
Total.	1.253.691.-

## Dépenses Nouvelles et Supplémentaires

1. Traitement des Agents permanents	71.000.-
5. Assurances Sociales	50.000.-
6. Allocation Familiales et de salaire unique	61.360.-
8. Salaire du Tambour afficheur	21.500.-
15. Taxe de 5% sur traitements et Salaires	130.000.-
1. Frais de Bureau de la Mairie	20.000.-
2. Frais de perception de l'impôt d'impôts	20.000.-
1. Traitement du Garde champêtre	1.000.-
1. Dépenses de la Cie des Sapeurs Pompiers	50.000.-
2. Eclairage Public	80.000.-
7. Promenades et Plantations	100.000.-



1- Personnel S. inspection de l. Abattoir	20.000.-
4- Indemnité et pourcentage alloué au Régisseur des droits de Places	50.000.-
1- Traitement du préposé de l'eau	12.600.-
4- Dépenses du Services de l'eau	380.000.-
5- Entretien des Bâtimens Communaux	84.516.-
9- Travaux et achats divers	200.000.-
10- Travaux M.C. Salle etc ...	150.000.-
11- Indemnité pour Nettoyage de Salle de Réunion	10.000.-
4- Salaire femme de Service Ecole Maternelle	6.700.-
8- Subvention except <sup>elle</sup> aux cadets du Comminges	50.000.-
9- - au Comité Local des P. G	5.000.-
10- - à Société d. Etudes Sur Comminges	1.000.-
12- - pour Monument: Héris Chateaubriand	1.000.-
12- - Souscription à la Rente 5% 1949	10.633.-
13- Participation aux Dépenses du Syndicat des eaux de la Basse et de Comminges	10.000.-
14- Emploi de Subvention alloué au Centre d'éducation Physique et Sport	40.000.-
15- Installation Electrique: Arnaud	32.000.-
16- Cadeau de Noël des enfants des Ecoles	18.000.-
<b>Total</b>	<b>1.686.309</b>

<u>Récapitulatif Des Dépenses</u>	
Dépenses du paragraphe 4	1.253.691.-
Dépenses supplémentaires et nouvelles	1.686.309.-
<b>Total des Dépenses</b>	<b>2.940.000.-</b>

## Budget du Bureau de Bienfaisance

<u>Recettes</u>	
1- Excédent de l'exercice précédent	81.453.-
<b>Total des recettes</b>	<b>81.453.-</b>
<u>Dépenses</u>	
1- Traitement du Secrétaire	1.200.-
4- Secours Alimentaires aux indigents	5.000.-
5- Chauffage aux indigents	12.000.-
6- Secours en argent aux indigents	1.853.-
14- Assurances Sociales	150.-
15- Taxe de 5% sur Traitements et salaires	250.-
16- Souscription à l'emprunt 3% 1949	61.000.-
<b>Total des dépenses</b>	<b>81.453.-</b>
<u>Récapitulatif</u>	
Recettes	81.453.-
Dépenses	81.453.-
<b>Excédent des Recettes</b>	<b>—</b>

Réduction Ses Patentes

M. Banche: adjoint Délégué au finances informe le Conseil Municipal de la Loi N° 49.965 du 20 juillet 1949, qui autorise les Conseils Municipaux à procéder à une réduction des impositions communales de 1949 affectées à la Contribution des Patentes.

Après explications du rapporteur, le Conseil décide de voter un abattement de 35% portant sur le produit des impositions communales comprises dans le rôle des patentes.

Cette décision aura pour effet de ramener ce produit de 582.165 francs à 436.624 francs.

La moins Value correspondante s'élève à 145.541 francs, qui, conformément à la Loi doit être compensée par des ressources correspondantes.

Le Conseil décide d'appliquer à partir du premier Septembre:

1° Perception des droits de places et stationnement en semaine 20.000 fr.

2° augmentation du Tarif des concessions au cimetière 55.541 fr.

Ces diverses décisions sont prises à l'unanimité des membres présents.

Immeuble Caiffa

Terrain et Ferme Lejoage

Le Conseil décide de proposer 2 Millions 1/2 pour l'achat de cet immeuble

M. le Maire et M. Samolle sont mandatés de rentrer en contact avec M. Lejoage et autorisés de lui offrir la somme de 3 Millions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

*(Handwritten signatures and initials)*